

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

**Résolution adoptée à la 12^e séance
tenue le 4 février 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 23 mars 2009

E-12-2

OCTROI DE DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif décerne les doctorats *honoris causa* aux personnes dont les noms paraissent au document 2009-A-16/12^o/1/2 déposé aux archives et sujet à leur acceptation.

La secrétaire générale,
Francine Verrier